



Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le

ID : 029-212901862-20261001-D2026100113-DE

Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
23/09/2026

Conseillers en exercice
18

Président : M. Arnaud FAVE

Secrétaire de séance : Etienne LEROY

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 1^{er} octobre 2026, à 20 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Benoît PERIOU, Jacques LE STEUN, Sylvie KWAYEB, Raymond TESSIER, Françoise LAURENT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Anne GRIMALDI, Bruno CASTREC, Franck BODENES, Katell CORRE, Sabrina BOTORNE, Etienne LEROY, Florent LENCOT et Auguste GIRARDOT

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND à Sylvie KWAYEB

D 2026 10 01 13 – CONVENTION AMI CYCLETTE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil de la proposition de l'association Ami Cyclette en Pays de Morlaix qui propose des sorties en triporteurs électriques aux personnes isolées, âgées ou en situation de handicap. L'association Ami Cyclette rassemble des bénévoles qui se mobilisent pour offrir du lien social et des moments de convivialité aux personnes, quel que soit leur âge, handicapées, isolées, ayant des difficultés pour marcher.

L'organisation de ces sorties implique l'adhésion de la Commune à l'association pour un montant de 130 € par an. A chaque déplacement, des frais kilométriques seront facturés sur la base du tarif préconisé par la législation en vigueur. Une location amortissement de 15 € pour une ½ journée et de 25 € pour une journée sera également facturée par triporteur utilisé à chaque animation.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'adhérer à l'association Ami Cyclette en Pays de Morlaix, aux conditions sus-évoquées, à compter du 1^{er} janvier 2027.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

➤ la publication le : 12/10/2026

➤ la transmission à la Préfecture le : 12/10/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 12/10/2026

Pour extrait conforme

Arnaud FAVE, Maire,



Etienne LEROY, secrétaire

[Handwritten signatures of Arnaud FAVE and Etienne LEROY over the official stamp]